

PARMI TOUS les enseignements qu'on peut tirer de l'arrivée au pouvoir de George W. Bush, il y en a trois qui devraient particulièrement retenir l'attention des Européens.

Première leçon : on ne gagne pas une élection sur un bilan économique. Même si Al Gore a emporté la majorité des suffrages populaires et si les démocrates ont progressé dans de nombreuses régions du pays, ceux-ci n'ont pas profité, *in fine*, de l'exceptionnel bilan économique des deux présidences Clinton. Malgré la croissance, le bas niveau du chômage, l'absence d'inflation et les excellentes performances de la Bourse depuis bientôt dix ans, le candidat démocrate n'a pas engrangé le bénéfice électoral de

l'« effet prospérité », qui nourrissait de fortes inquiétudes dans le camp républicain au début de la campagne. L'élection 2000 présente ainsi une situation inédite par rapport à celle de 1996, date à laquelle Bill Clinton avait été réélu en grande partie grâce aux millions d'emplois créés dans le pays depuis son arrivée au pouvoir, en 1992.

Cette fois-ci, la surprenante logique du système électoral, ajoutée à l'usure du pouvoir, aux affaires et à la personnalité des candidats, a finalement été défavorable à Al Gore. Ce dernier a peut-être fait une erreur en choisissant délibérément de ne pas faire campagne sur le bilan économique des années Clinton. Il a préféré pointer du doigt les imperfections du capi-

talisme triomphant (inégalité d'accès aux soins de santé, excès de pouvoir des grandes entreprises, disparités croissantes du système éducatif). Cette approche autocritique semble avoir affaibli les chances d'Al Gore dans la course à la Maison Blanche : il est toujours malvenu de critiquer son propre bilan.

QUÊTE DU CENTRE

Les dirigeants européens bénéficient tous, eux aussi, d'un contexte économique très favorable depuis la mi-1999. Ils ne devraient pas pour autant s'estimer à l'abri de surprises lorsque sera venu le temps des rendez-vous électoraux. Croissance et popularité, les deux termes ne forment pas d'équation simple, bien qu'il soit facile de perdre une élection à cause d'un mauvais bilan économique. On l'a bien vu en 1992 : cette année-là, George Bush senior avait perdu le pouvoir dans un contexte de morosité économique consécutif à la récession de 1990-1991. C'est l'époque où on se demandait si l'économie américaine n'était pas en train d'être entièrement dépassée par celle du Japon.

Deuxième leçon : le clivage gauche-droite n'est plus ce qu'il était. La tonalité terne de la campagne et l'issue finale du scrutin (une répartition égale des voix entre les deux grands partis) témoignent une nouvelle fois du flou idéologique qui accompagne la quête du centre, observable depuis une dizaine d'années dans les démocraties développées.

La victoire de George W. Bush ne signifie pas le retour pur et simple de la droite conservatrice au pouvoir. Certes, aucun esprit de bonne entente ne semble animer aujourd'hui les deux grands partis américains. Le ton est plutôt à la revanche et à la confrontation. Mais, de la même façon que Bill Clinton avait amené les démocrates vers le centre il y a dix ans, George W. Bush a conduit les républicains à embrasser un certain nombre d'idées des libéraux, à commencer par la reconnaissance d'une société multiculturelle et l'abandon des discours de combat sur l'avortement ou l'homosexualité.

« Si un républicain devient président, ce sera un peu à la façon dont le démocrate Jimmy Carter était devenu président en 1976 », écrivait Alan Ehrenhalt dans le *New York Times* du 7 novembre. Pour ce fin observateur de la vie politique américaine, l'arrivée de George W. Bush ne signifie pas l'avènement d'une ère républicaine comparable à celle des années 70 et 80. Cette dernière avait été une réaction profonde à un bouleversement de la société marqué par la perte des repères de tous ordres (famille, religion, patrie). Cette période s'est achevée avec Ronald Reagan, et ce n'est pas la victoire des républicains au Congrès en 1994 qui a permis de la restaurer.

L'idéologie dominante aujourd'hui, aux Etats-Unis comme en Europe, n'est ni de droite ni de gauche : elle est marquée par l'indifférence à l'idéologie et par la méfiance envers tous les systèmes de pensée articulés.

Troisième leçon : l'époque est au « moins d'Etat ». Il est encore trop tôt pour dire si l'influence future de George W. Bush sur les évolutions politiques en Europe sera comparable à celle de Bill Clinton. Ce dernier avait facilité l'arrivée au pouvoir en Europe d'une nouvelle génération politique et inspiré le mouvement de la « troisième voie » en Grande-Bretagne, mais aussi en Allemagne, avec de lointains échos en Italie et en Espagne. Il n'est pas du tout certain que le nouveau locataire de la Maison Blanche devienne le porte-drapeau d'une droite européenne qui ne reconnaît pas encore en lui son nouveau Ronald Reagan.

LA BAISSÉ DES IMPÔTS

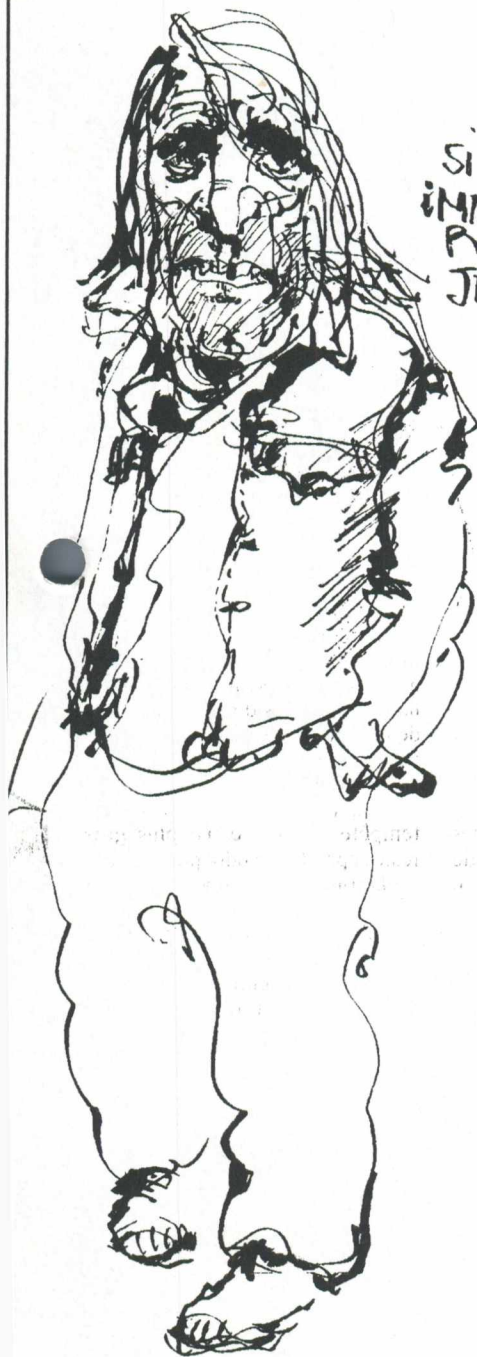
Cependant, les thèmes de campagne de George W. Bush, à commencer par son plaidoyer en faveur de la baisse des impôts, trouvent un écho certain dans les évolutions actuelles en Europe. Le nouveau président américain a fait campagne contre le « big government » et semble avoir eu un diagnostic similaire à celui d'une certaine partie de la gauche en Europe, qui a décidé de mettre en œuvre une politique de baisses d'impôts sur les particuliers et les entreprises.

Avec la défaite d'Al Gore, qui se présentait comme le protecteur des classes moyennes, c'est une certaine vision de l'Etat qui devient minoritaire : les électeurs américains ont *de facto* donné le pouvoir au candidat du « moins d'Etat », celui dont la philosophie individualiste considère avec méfiance l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale du pays. Pour le *Wall Street Journal*, c'est l'Amérique des producteurs de richesses qui l'a emporté sur l'Amérique des bénéficiaires de l'Etat-providence.

Qu'on partage ou non cette façon de voir les choses, l'arrivée de George W. Bush au pouvoir survient au moment où une majorité d'Américains n'estiment plus que leur destin personnel dépend des décisions prises à Washington. Aux Etats-Unis comme en Europe, les sondages montrent que la confiance des citoyens dans leurs institutions est en baisse constante depuis quelques années. On l'avait bien mesuré à l'occasion de l'affaire Lewinsky voici deux ans. Il y a donc une certaine logique historique à voir George W. Bush succéder aujourd'hui à Bill Clinton. Bush pourrait bien être le symbole, dans l'ensemble du monde occidental, d'un besoin croissant d'autonomie des individus, une tendance qui peut prendre la forme du repli sur soi.

Lucas Delattre

Les gens par Kerleroux



SI J'ÉTAIS
IMMENSEMENT
PUCHE
JE TRAVAIL-
LÉRAIS
PAS
NON PLUS

Les vérités de M. Chirac

MIS en cause dans les affaires de financement occulte du RPR, Jacques Chirac a enfin accepté de s'expliquer devant l'opinion publique, faute de le faire devant la justice. En digne élève de son prédécesseur, François Mitterrand, dont il a épousé les stratégies de communication, il a su plaider sa cause avec vigueur et habileté. En se posant en « victime permanente » et en se disant « profondément blessé », en présentant sa fonction de chef de l'Etat comme une contrainte qui l'empêcherait de répondre à ses détracteurs, il a su jouer sur le registre de l'émotion, plus intime que politique. A gauche et à droite, ses adversaires et ses rivaux, qui auraient tort de le sous-estimer, devront méditer la performance : affaibli, M. Chirac n'en devient pas pour autant une proie facile.

Quant au fond, sa ligne de défense tient en trois points. D'abord, dit-il, les faits sont anciens, remontant à une époque où il était difficile de distinguer un don légal d'un don illégal, et tout a changé depuis 1995, année de son élection à l'Elysée, avec l'entrée en vigueur de la loi interdisant toute contribution des entreprises aux partis. Ensuite, M. Chirac ne croit pas qu'ait existé un « système » organisé de collecte de fonds, tout juste concède-t-il des « dérives » dont il n'aurait rien su. Enfin, les médias joueraient avec le feu du « tous pourris » en transformant la justice en « spectacle ».

Ces trois arguments ne sont pas recevables. La loi de 1995 ne saurait être considérée comme le

début d'une ère nouvelle qui excuserait tout ce qui a précédé. Si elle a certes marqué un tournant en rendant définitivement illégaux les dons des entreprises, elle est cependant intervenue après les lois de 1988 et 1990 qui avaient commencé à organiser le financement des partis en assurant aux partis des ressources publiques. Les « affaires » aujourd'hui mises au jour portent sur ces années-là, qui ne sont pas si lointaines et qui étaient déjà placées sous le signe de la lutte contre la corruption. L'excuse absolue d'une époque incertaine ne tient pas.

M. Chirac ne peut pas croire qu'il y ait eu un « système » permettant aux partis de « se partager je ne sais quel gâteau ». Les juges, eux, ont du mal à croire que le RPR Jean-Claude Méry, dans sa cassette posthume, puis divers cadres d'entreprises du BTP, et enfin trois responsables financiers de partis rivaux – le RPR, l'ex-PR et le PS – se soient concertés pour décrire avec les mêmes mots ledit « système » dont ils furent les acteurs. Il y a donc bien des faits précis et concordants qui mettent en cause le parti dont M. Chirac était alors le président et la municipalité parisienne dont il était le premier magistrat.

Quant aux médias, ils ne font que leur travail en exposant le financement occulte du RPR, comme naguère celui du PS. Ce n'est pas la révélation de la corruption qui constitue un danger pour la démocratie, mais son existence. Cette médiatisation est l'expression même du débat démocratique.

Lui et lui par Pierre Georges

À L'AMICALE de toutes les innombrables victimes politiques des malfaisants de presse, des colporteurs de ragots, des adorateurs de la justice-spectacle et autres vendeurs de « papier », il manquait un président d'honneur. Cette lacune est comblée. Ce président existe désormais, qui a prononcé, hier soir, devant le Collège de France télévisuel, une leçon inaugurale de haute volée, de belle combativité et d'une grande habileté.

Autant le dire d'entrée, sans que cela nous arrache le moins du monde la plume, Jacques Chirac, président des Français et prince des victimes, a été tout bonnement excellent. Plein de ressources et de savoir-dire. Mieux même, et on ne sait si ses fidèles pourront tenir cela pour un compliment, on l'a trouvé, par moments, mitterrandien. Notamment dans cet art permanent et fort délicat de mêler intimement les sentiments de l'homme et la grandeur de la fonction, l'émotion et la hauteur, la sincérité de l'injusticiable frustré et la solitude stellaire du gardien suprême des institutions.

Jacques Chirac fut, jeudi soir, admirable dans son emploi de victime et impeccable dans son rôle d'*Homo presidentialis*. *Homo presidentialis* est d'une espèce rare et protégée par les conventions constitutionnelles de protection des présidents. *Homo presidentialis*, ainsi que son nom l'indique, est d'abord un homme. Avec les sentiments, les souffrances, les blessures, les envies procédurales d'un simple justiciable s'estimant victime de diffamations, de rumeurs malveillantes, d'accusations infondées volées à une justice, admirable, par l'engeance du spectacle médiatique, déplorable. Cet homme-là a songé parfois à

demander justice. Mais ce songe-même lui est interdit. Ce que l'homme veut, le président ne peut. Ni être plaignant. Ni être témoin. Ni être jugé. Le gardien des lois ne saurait être partie.

Sort funeste d' *Homo presidentialis* face aux affaires. Il ne peut en demander raison, sur le pré judiciaire. Ni même confier aux juges ce qu'il pourrait hypothétiquement en savoir. D'autant qu'il « ne le savait pas ». Et qu'il « ne peut pas le croire » un seul instant. L'idée qu'un système multipartite de prélèvement libérateur des marchés lycéens, dit vulgairement de la dîme à 2 %, ait pu être mis en place et fonctionner, jadis, autrefois, naguère, c'est-à-dire avant 1995, lui paraît inconcevable, et pour tout dire incroyable. Qu'il y ait pu y avoir ici et là des défaillances, soit ! Que les juges jugent sereinement. Mais un système de dons forcés, un échange commissions contre marchés, genre pétrole contre nourriture, première, et fausse, nouvelle !

L'homme blessé et le président gardien l'ont dit ensemble. Ils ont condamné, d'une même et forte voix, ces dérives médiatiques et cette justice-spectacle qui font, pour lui et lui, le lit de l'immonde slogan « *Tous pourris* ». Ils ont, d'un même élan, cogné sur le seul clou encore disponible, faute de pouvoir s'en prendre aux juges ou à l'adversité politique : la presse d'investigation. Normal ! Qui donne des coups peut en recevoir ! Ils ont, l'un et l'autre, dit ce qu'il avaient sur le cœur, avec une magnifique sincérité. Ou avec un prodigieux aplomb. Normal, là encore ! Puisqu'il(s) ne savai(en)t pas ! Sauf évidemment si jamais un juge, ou plusieurs, se mêlait, hors toute justice-spectacle, de démontrer l'inverse !

« L'acquis européen de Nice est considérable »

Le Monde

16.12.2000

p. 10

« **CE NE SONT PAS de petits pas, mais de très grands** » : Jacques Chirac n'accepte pas la critique du sommet de Nice, auquel il a été vivement reproché, en France comme dans bon nombre de pays européens, d'avoir accouché d'une souris. « **La présidence française a été extrêmement positive, et d'ailleurs jugée comme telle dans le monde** », s'est-il défendu, insistant sur les « **progrès considérables** » qui ont été, selon lui, actés par les Quinze dans les domaines qui touchent les « **problèmes quotidiens des Européens** » – défense et sécurité maritime, sécurité alimentaire, lutte contre le blanchiment d'argent, et bien d'autres. « **L'acquis européen est considérable sur des choses essentielles, notamment la Charte des droits de l'homme européen, c'est-à-dire les droits de l'Union, qui est un grand progrès dans notre temps d'incertitude** », a-t-il souligné. De même, le président de la République ne veut voir que des aspects positifs dans le laborieux compromis obtenu sur la réforme des institutions. **Il estime qu'il y a eu « un progrès important » en matière de majorité qualifiée ; que la Commission « va pouvoir maintenant fonctionner normalement dans une Europe élargie ».**

Jacques Chirac s'est également félicité d'avoir maintenu l'équilibre entre la France et l'Allemagne au sein de l'Union. En raison des 22 millions d'Allemands de plus que les Français, « *on peut légitimement estimer qu'ils avaient droit à une reconnaissance de ce fait par une plus grande importance dans la prise de décision au Conseil. J'ai toujours dit que je n'acceptais pas cette vision des choses. L'Europe s'est fondée à partir de la réconciliation franco-allemande. (...) Nous avons toujours considéré qu'il y avait égalité entre nos deux pays. Cette règle a été respectée (...) puisqu'ils ont 29 voix chacun, le même nombre de voix* ».